



LE RAPATRIEMENT DES FRANÇAIS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER, UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT DU RÉSEAU DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

Le rapatriement des Français de passage à l'étranger et bloqués par la crise du Covid-19 a constitué un immense défi pour les ambassades et les consulats. De 130 000 le 20 mars, ils sont aujourd'hui (3 avril) quelque 7 000. Malgré la persistance de certains « points noirs », cette opération de grande envergure mérite d'être saluée.

Communication de MM. Jean-Pierre GRAND et Rachid TEMAL, sénateurs, rapporteurs du programme 151 « Français de l'étranger et affaires consulaires » pour la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat

Pendant le confinement lié à la crise sanitaire, les rapporteurs de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées poursuivent leurs travaux en télétravail. Les rapporteurs pour avis du programme 151 ont fait le point sur le processus de rapatriement avec la direction des Français à l'étranger et des affaires consulaires et les ministres concernés. Cette communication écrite vise à en rendre compte. Elle sera soumise à l'approbation de la commission lors de sa plus prochaine réunion plénière. Les rapporteurs continueront de suivre ce dossier tout au long de la crise.

**Une crise d'une ampleur inédite :
130 000 Français pris au piège
dans 140 pays**

Du fait de l'expansion de l'épidémie de coronavirus à travers le monde et des mesures prises par les États pour y faire face (fermeture des frontières et des espaces aériens, annulations de nombreux vols, confinement...), **de très nombreux Français de passage, touristes ou voyageurs d'affaires, se sont retrouvés bloqués à l'étranger**, empêchés de regagner la France. Le 20 mars 2020, ils étaient 130 000, répartis dans 140 pays, dans cette situation.

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et son réseau consulaire se sont alors trouvés en première ligne pour recenser et localiser nos compatriotes, les tenir informés et trouver des solutions pour permettre leur retour en France, **à une échelle totalement inédite**. Même si d'autres pays, comme le Canada, ont été confrontés à une situation similaire, il faut souligner que les Français représentent une part importante des voyageurs internationaux.

Il était d'autant plus urgent de leur prêter assistance qu'un certain nombre d'entre eux pouvaient, en tant que ressortissants d'un pays très touché par l'épidémie, être stigmatisés par les populations locales, voire menacés.

Si la question du retour des Français de passage s'est posée dans toutes les régions du monde, elle s'est avérée **particulièrement complexe à traiter dans certains pays**, où nos ressortissants étaient très dispersés, comme au **Pérou** ou aux **Philippines**, ou dans des zones reculées comme le **Népal** ou le **Vanuatu**.

Camping-cars bloqués à Ceuta, 22 mars 2020



Photo : Consulat de France à Tanger

Le **Maroc** a constitué un autre point d'attention puisque plus de 20 000 Français s'y trouvaient bloqués mi-mars, avec une difficulté particulière pour les camping-caristes empêchés de quitter le territoire du fait de la fermeture des frontières terrestres avec l'Espagne à Ceuta et Melilla.

Un réseau consulaire pleinement mobilisé

Face à cette crise exceptionnelle, le réseau consulaire a fait preuve d'une **mobilisation exemplaire, malgré des moyens limités** et des conditions difficiles (télétravail pour la plupart des services fournis sauf pour l'établissement des laissez-passer ; fermeture de certains postes en raison d'agents infectés par le Covid-19).

Partout, les postes se sont attachés à répondre aux nombreux appels téléphoniques, recueillir et synthétiser les besoins et tenir les voyageurs informés des solutions proposées, en lien avec le Centre de crise et de soutien du ministère (CDCS).

Informations publiées sur la page Facebook de l'ambassade de France en Colombie

FAQ
Coronavirus COVID-19
Ne vous déplacez pas à l'ambassade
 Les équipes du poste sont à votre écoute du **lundi au vendredi de 8h à 18h** sur la ligne téléphonique dédiée:
 depuis un portable **(031) 638 15 01**
 et depuis un fixe **(+57-1) 638 15 01**

A cet égard, le dispositif mis en place par le ministère des affaires étrangères en lien avec le ministère des transports a consisté à **maintenir, quand c'était possible, les vols réguliers** (c'est le cas notamment aux États-Unis et en Algérie), en sollicitant les autorisations nécessaires, à mettre en place des **vols spéciaux avec des tarifs régulés et modérés** (ce qui a été fait notamment avec Air France et sa filiale Transavia) et à affréter des vols **charters** – payés par l'État mais remboursables

pour partie par les passagers – à défaut d'autre solution (notamment avec Qatar

Airways). De manière inédite, l'État a également affréte un **navire** pour rapatrier les autocaristes bloqués au Maroc (traversée spéciale Tanger-Sète opérée par la compagnie Balearia).



Très souvent, nos postes consulaires ont dû se **comporter en agences de voyages**, publiant des informations sur les transports disponibles, organisant le regroupement des ressortissants présents dans le pays en affréteant des cars ou des vols intérieurs (Pérou), négociant les conditions et les autorisations avec les autorités locales.

Informations publiées sur la page Facebook de l'ambassade de France aux Philippines

Planning prévisionnel de vols Philippines Airlines de retour sur Manille pour les samedi 21, dimanche 22 et lundi 23 mars 2020 (en cours de confirmation).

Samedi 21 mars			Dimanche 22 mars		
Philippine Airlines			Philippine Airlines		
Bacolod – Manille	13h40 – 15h		Siargao – Clark	12h25 – 14h25	
Tacloban – Manille	15h25 – 16h45		Siargao – Clark	13h25 – 15h25	
Iloilo – Manille	14h35 – 15h50		Royal Air Philippines		
Cebu – Manille	14h40 – 16h		Caticlan (Boracay) – Manille	13h – 14h	
Cebu – Manille	15h10 – 16h30		Lundi 23 mars		
Siargao – Clark	12h25 – 14h25		Royal Air Philippines		
Siargao – Clark	13h25 – 15h25		Caticlan (Boracay) – Manille	10h – 11h	
Siargao – Clark	13h55 – 15h55		Caticlan (Boracay) – Manille	14h – 15h	
Royal Air Philippines					
Caticlan (Boracay) – Manille	13h – 14h				

* Mis à jour le 20 mars 2020 à 17h30

www.ph.ambafrance.org - @frenchembassyph

Les agents consulaires ont souvent subi les critiques et les reproches de voyageurs désorientés et impatientes. Ils ont parfois été mis en difficulté par le comportement irresponsable de certains d'entre eux (qui par exemple renonçaient au dernier moment à prendre un vol de retour auquel ils s'étaient inscrits). Les rapporteurs estiment qu'ils ont accompli leur mission avec **beaucoup d'engagement et de professionnalisme**.

Les sénateurs représentant les Français hors de France, comme le reste des élus, ont été un relais très précieux.

Il faut par ailleurs souligner les innovations mises en place à la faveur de cette crise. C'est par exemple le cas de l'**application « SOS un toit »**, gérée par une start-up à l'initiative du ministère des affaires étrangères, et qui vise à mettre en relation des touristes français bloqués à l'étranger et des Français résidant hors de France et proposant des hébergements. Plus de 5 500 places ont pu être proposées par ce canal.

Visuel de l'application « SOS un Toit »

COVID-19
La solidarité entre Français s'organise dans le monde !

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
FIAF

Vous êtes français vivant à l'étranger et souhaitez aider un français bloqué

ou

Vous êtes un français bloqué à l'étranger en attente d'un retour.

Rendez-vous sur : [SOSUNTOIT.FR](https://www.sosuntoit.fr)

#solidaritefr

Des outils innovants ont aussi été créés rapidement **pour mieux informer et partager l'information** : boucle Whatsapp réunissant les élus français de l'étranger et plusieurs directions du ministère des affaires étrangères, « *task force* » coronavirus du ministère dotée d'une adresse mail dédiée...

Des difficultés en voie de résolution pour les Français de passage

La forte mobilisation du ministère des affaires étrangères et particulièrement de son réseau consulaire a permis de **ramener de 130 000 à 10 000 le nombre de Français de passage bloqués à l'étranger**, soit 90 %, entre le 20 mars et le 30 mars 2020.

Un véritable pont aérien (140 vols) a été mis en place entre le Maroc et la

France, permettant le retour de 20 000 ressortissants français en une semaine.



Désormais, il reste les cas les plus difficiles à traiter, « de la dentelle » selon la Directrice des Français à l'Étranger et des affaires consulaires, qui a appelé nos ressortissants non encore rapatriés à faire preuve de patience et assuré qu'une réponse serait apportée à chaque situation.

Par ailleurs, l'attention se porte sur la **situation des jeunes Français** en moyen ou long séjour à l'étranger. De manière générale, il leur est conseillé de demeurer dans leur pays de résidence sauf s'ils sont en fin de séjour. Parmi les 45 000 **jeunes en « programme vacances travail » (PVT)** (principalement en Australie, au Canada et en Nouvelle-Zélande), qui risquent de se retrouver privés de ressources du fait de l'effondrement de l'activité économique, ceux qui sont en difficulté seront rapatriés.

Enfin, l'un des enjeux des prochaines semaines pourrait être **l'éventuel souhait de retour de certains Français résidant à l'étranger**, particulièrement dans les **pays où les infrastructures sanitaires sont inexistantes ou insuffisantes**. On pense bien sûr à l'Afrique où le nombre de cas est encore faible mais où la grande majorité des pays est désormais touchée. Pour l'instant, le message de la DFAE à nos ressortissants est de respecter les mêmes mesures que partout : rester chez soi, éviter les contacts et se protéger.

Les autres conséquences de la crise sur le réseau consulaire

Au-delà du surcroît d'activité lié à l'assistance au retour des Français de passage, il faut souligner les autres conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur le programme 151 et sa mise en œuvre.

Ainsi le **calendrier d'examen des demandes de bourses scolaires** a été adapté, avec un report des délais et la mise en œuvre d'outils (réunions en visioconférence). Un dispositif exceptionnel est en train d'être mis en place dans certains pays (Chine, Vietnam) où les familles rencontrent des difficultés économiques.

Par ailleurs, un délai supplémentaire de deux mois a été accordé par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) pour permettre aux Français pensionnés d'obtenir les **certificats de vie** délivrés par les autorités locales.

Les dotations des conseils consulaires pour l'action et la protection sociales

(CCPAS) sont d'ores et déjà fortement sollicitées pour soutenir les Français résidents en difficulté. Il est probable que cette tendance est appelée à se renforcer avec la crise économique. Un abondement en cours d'année de **l'aide sociale** du ministère sera sans doute nécessaire.



Enfin, **les élections consulaires**, initialement prévues les 16 et 17 mai 2020, ont été reportées *sine die*. Le rapport du gouvernement attendu mi-mai en vue de statuer sur l'organisation du second tour des élections municipales examinera aussi la question de la date des élections consulaires. Celles-ci pourraient se tenir à la même date, sous réserve de la situation sanitaire et des conditions matérielles d'organisation.

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

<http://www.senat.fr/commission/etr/index.html>
15 rue de Vaugirard 75006 Paris - secretariat-affetra@senat.fr



M. Christian Cambon, Président
Sénateur du Val-de-Marne
(Groupe Les Républicains)



M. Jean-Pierre Grand
Sénateur de l'Hérault
(Groupe les Républicains)



M. Rachid Temal
Sénateur du Val d'Oise
(Groupe Socialiste et Républicain)